



Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

Identification des sources potentielles de pollution



Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

Caractéristiques de la zone de baignade

- Plage surveillée
- Accès handicapé (néant)
- Promenade équestre interdite du 1er juin au 30 septembre (entre 9h et 19h)
- WC
- Équipements sanitaires
- Divagation des chiens interdite

LÉGENDE

- ARS : Point de prélèvement ARS
- Zone de baignade surveillée
- Poste de secours
- Rejet pluvial
- Poste de refoulement des eaux usées
- Poste avec trop-plein vers le milieu naturel
- Camping
- Port communal
- Rejets de la zone de mareyage

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

① Numéro d'identification

- Très important
- Important
- Moyen
- Faible
- Non évalué

Actions et mesures de gestion

→ Actions curatives

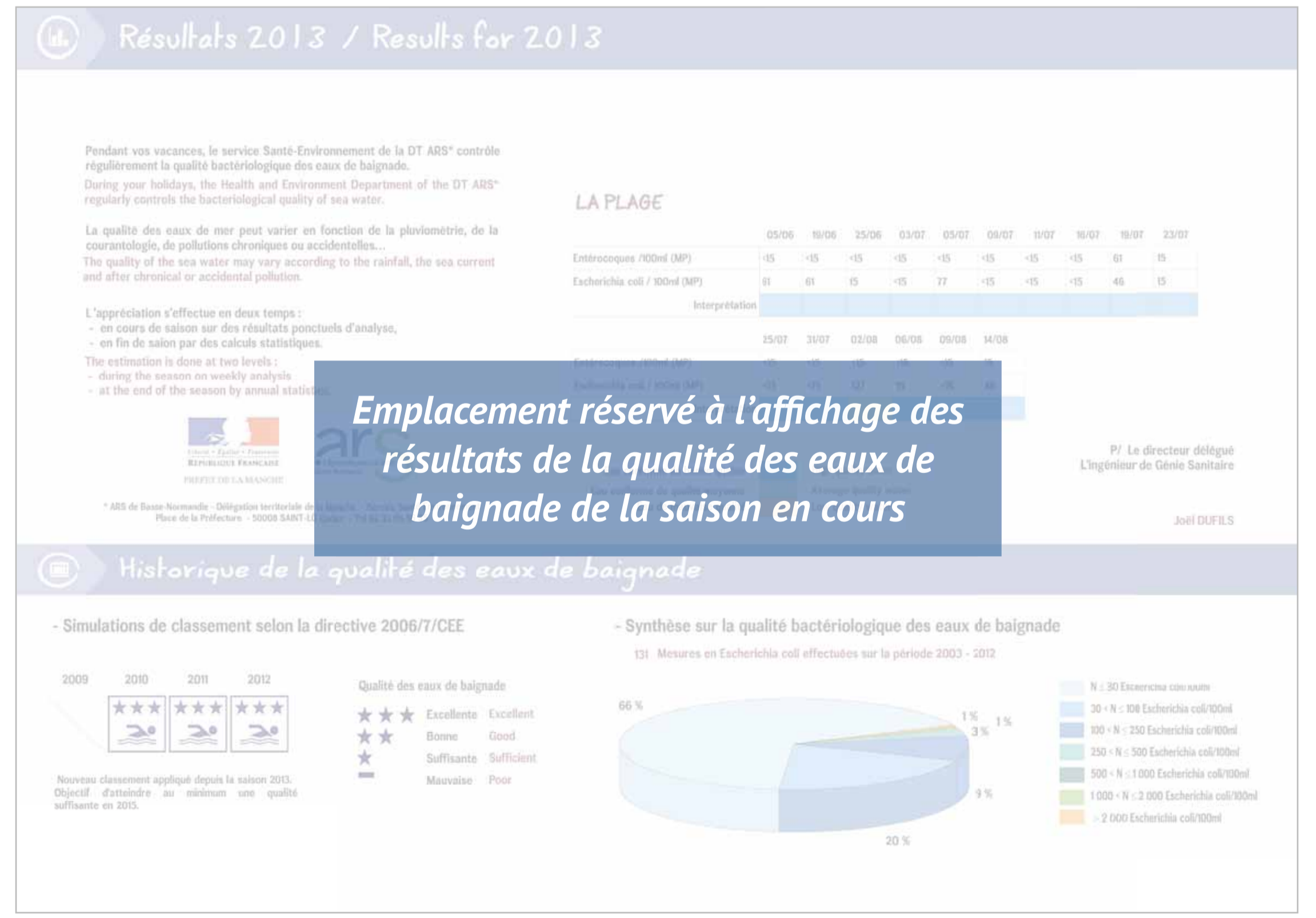
- 1 3 Poursuivre la mise en conformité :
 - des branchements aux réseaux eaux usées et aux réseaux eaux pluviales
 - des installations d'Assainissement Non Collectif



→ Actions préventives

- 1 3 Entretien régulièrement les installations d'assainissement (réseau, poste, etc.)
- 3 Approfondir la connaissance des réseaux d'eaux pluviales
- 4 6 Caractériser la qualité microbiologique du pluvial de Collignon par temps de pluie.
- 1 Evaluer les niveaux de contamination des eaux de mer sortant de la rade de Cherbourg au droit de la passe de Cabart Danneville.

Le suivi de la qualité et son historique



Recommandations

Eviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

À la mairie
109 av. des Prairies - B.P. 68
50 110 TOURLAVILLE
Tél : 02.33.88.15.15

Sur internet

- manche.fr
- www.environnement-sante-manche.org
- www.ars.basse-normandie.sante.fr